



**Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil
Communal d'Écublens
Jeudi 16 février 2012 à 20h
Grande salle du Motty**

Séance ouverte à 20 h 00.

Présidence: M. José BIRBAUM, Président du Conseil communal.

Appel: 61 membres présents lors de l'appel.
10 personnes excusées :
MM. Jean-Michel Barbey, Pascal Calderari, Blaise Fontanellaz, Michel Miéville,
Jacques Neiryck, Jean-Luc Roggo, Christian Rothen, José San Vicente,
Stephane Schlatter, Cédric Weissert.

Arrivent plus tard : MM. Pascal Favre, Michele Mossi.

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Appel.

Communications présidentielles.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 9 décembre 2011.
3. Assermentation (s).
4. Nomination d'un membre à la Commission foncière.
5. **Préavis No 1/2012** – Initiative populaire communale « Des abonnements de transports publics abordables pour les jeunes d'Écublens ».

Séance de la Commission ad hoc, le mercredi 25 janvier 2012, à 20h, Au Motty, salle des Conférences.

Séance de la Commission des finances selon agenda de la COFI.

6. **Préavis No 2/2012** – Aménagement d'un Ecopoint au chemin du Bochet – Demande de crédit.

Séance de la Commission ad hoc, le lundi 30 janvier 2012, à 18h30, Aux Esserts, salle des Conférences.

Séance de la Commission des finances selon agenda de la COFI.

7. Rapports Commissions **Taxis – Urbanisme – Conseil d’Etablissement.**
8. Divers et propositions individuelles.
9. Communications municipales.

PRÉAMBULE

Nous devons malheureusement vous informer que suite à une défaillance à l’enregistrement du Conseil, les différentes interventions ne peuvent être verbalisées. Nous regrettons fortement cet incident et décision a été prise par le bureau du Conseil de faire un PROCES-VERBAL DECISIONNEL. Des mesures seront mises en place pour éviter que tel incident se répète dans le futur.

COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

Après avoir salué la Municipalité, le Conseil, notre Huissier, le Technicien, Mme la représentante de la presse et le public, M. le Président communique à l’assemblée les informations suivantes :

Lecture de la lettre de démission de **Mme Giuseppina Battista** et lecture de la lettre de démission de **Mme Danièle Gutowski.**

M. Le Président prend acte avec regret de la démission des ces 2 Conseillères. Ces lettres figurent en annexes nos 1 et 2 du présent PV.

Concernant la séance du conseil communal du 22 juin 2012

Compte tenu d’une collision de date avec la soirée de démonstration d’Actigym au Croset, la Municipalité nous suggère d’avancer le Conseil au jeudi 21 juin 2012, ce à quoi le bureau du conseil a donné son accord. Je vous prie donc de bien vouloir modifier vos agendas en conséquence.

Résultats des élections du conseil d’Etat du 18 décembre 2011

Second tour du scrutin

Résultats pour Ecublens :

Electeurs inscrits : 5'209,

Bulletins rentrés : 1'271 → taux de participation 24,4%

Bulletins nuls : 11

Bulletins valables : 1'260

Bulletins blancs : 25

Répartition des voix :

Madame Béatrice Mettraux, 708 voix

Monsieur Pierre-Yves Rapaz 525 voix

Voix éparses, 2

Au chapitre des représentations :

Le **15 janvier 2012**, j'ai eu le plaisir de représenter le Conseil communal lors de l'assemblée générale de l'Abbaye des Patriotes d'Ecublens. J'attire votre attention sur le fait que la fête de l'Abbaye d'Ecublens se déroulera cette année les 7, 8 et 9 juillet prochain. Je vous encourage à réserver cette date dans vos agendas.

Le **30 janvier dernier**, Monsieur Germain Schaffner, 1^{er} vice-président, a accepté de me remplacer afin de représenter le Conseil lors de la soirée des mérites de l'USL et de la Municipalité. Je l'en remercie et félicite l'USL et son Président ainsi que la Municipalité pour cette manifestation. Je félicite également tous les bénéficiaires des mérites décernés à cette occasion.

POINT 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

M. le Président ouvre la discussion, elle n'est pas demandée, elle est close.
Au vote l'ordre du jour de la séance **est accepté à l'unanimité**.

POINT 2. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2011.

M. le Président ouvre la discussion.

M. Alberto Perez revient sur la page 4 du PV, en bas de page. Il est noté que notre **Syndic, M. Pierre Kaelin** a répondu par un geste de la tête. **M. Alberto Perez** souhaite que **M. Kaelin** exprime de vive voix sa réponse.

M. Pierre Kaelin, Syndic répond que « non, UPC Cablecom n'est pas entré dans le capital de TVT services ».

M. le Président poursuit la discussion, elle n'est plus demandée, elle est close.

Au vote, le procès-verbal **est accepté à l'unanimité** et **M. le Président** remercie son auteur.

POINT 3. ASSERMENTATIONS.

Le groupe socialiste nous présente la candidature de M. Franck Archinard, 1er des « viennent ensuite » de sa liste.

Les « viennent-ensuite » du groupe UDC ayant renoncé à siéger, le groupe UDC nous propose Mme Anuta Pichon, dont la candidature a été valablement présentée au Greffe avec l'appui de 6 parrains de la liste de candidature originale.

M. le Président invite Mme Pichon et M. Archinard de bien vouloir s'avancer vers le podium, et il demande à l'Assemblée de bien vouloir se lever.

M. Le Président lit le serment que chaque Conseiller doit prêter pour siéger valablement à notre Conseil. Après lecture du serment, la promesse est donnée par chacune des personnes.

Ces 2 nouveaux Conseillers assermentés sont félicités par **M. le Président** et ils rejoignent les rangs du Conseil sous les applaudissements.

L'effectif passe à **63 Conseillers présents**.

POINT 4. NOMINATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION FONCIÈRE.

M. le Président attend les propositions.

M. Alain Blanchoud, au nom du groupe UDC, propose la candidature de M. Cedric Weissert.

Il n'y a pas d'autres propositions et **M. Cedric Weissert est élu à l'unanimité** moins 1 abstention.

Arrivée de M. Pascal Favre à 20h35

Arrivée de M. Michele Mossi à 20h38

L'effectif du Conseil est dès maintenant constitué de **65 Conseillers présents**.

POINT 5. PREAVIS NO 1/2012 – INITIATIVE POPULAIRE COMMUNALE « DES ABONNEMENTS DE TRANSPORTS PUBLICS ABORDABLES POUR LES JEUNES D'ECUBLENS ».

Lecture du rapport de la Commission ad hoc par M. Alain Blanchoud.

Lecture de la raison du non rapport de la Commission des finances par M. Charles Karlen.

(ces rapports peuvent être obtenus auprès du Greffe ou du soussigné, il sont aussi sur le site d'Ecublens.ch)

M. le Président précise que notre Conseil doit d'une part statuer sur la validité de l'initiative, selon l'art. 106 m de la LEDP, et d'autre part se prononcer sur l'initiative elle-même, selon l'article 106 o. Il propose donc de traiter et de voter les deux points distinctement.

M. le Président ouvre la discussion sur la validité de l'initiative. Il passe ensuite au vote correspondant aux points 1 et 2 des conclusions du préavis.

Au vote la validité de l'initiative est acceptée à la très large majorité. Il y a 1 avis contraire et 1 abstention.

M. le Président passe à l'initiative elle-même et ouvre la discussion.

M. Werner Kneubühler demande le vote au bulletin secret.

M. Aitor Ibarrola demande le vote à l'appel nominal.

M. le Président informe le Conseil que dans ce cas le vote à bulletin secret à la priorité selon l'art. 96 de notre règlement.

Après de nombreuses interventions des Conseillers, la discussion est close.

M. le Président demande si le vote à bulletin secret est soutenu par au moins 1/5 des membres, soit 13 Conseillers. Tel fut le cas et les bulletins de vote ont été distribués par l'Huissier.

L'initiative est mise au vote des Conseillers. **M. le Président** précise qu'il s'agit des conclusions du préavis de la Municipalité, point 3 & 4. Les Conseillers qui soutiennent l'initiative doivent voter oui, ceux qui refusent l'initiative doivent voter non. Si l'initiative est refusée elle sera soumise au vote ultérieurement par la population de la commune.

Après le dépouillement du vote, **à 21h20 l'initiative est refusée par le Conseil communal.**

Bulletins délivrés 65

Bulletins rentrés 65

Blanc 0

Nul 0

OUI 27

NON 38

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N° 1/2012;
- ouï les rapports des commissions chargées de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1. de prendre acte de l'aboutissement de l'initiative populaire communale « Des abonnements de transports publics abordables pour les jeunes d'Ecublens »;**

2. de constater la validité de l'initiative;

3. de refuser l'initiative par 38 NON contre 27 OUI.

POINT 6. PREAVIS NO 2/2012 – AMENAGEMENT D'UN ECOPOINT AU CHEMIN DU BOCHET – DEMANDE DE CREDIT.

Lecture du rapport de la Commission ad hoc par M. Michele Perlini
Lecture du rapport de la Commission des finances par M. Charles Karlen.

(ces rapports peuvent être obtenus auprès du Greffe ou du soussigné, il sont aussi sur le site d'Ecublens.ch)

Le préavis mis au vote à 21h48 **est accepté à la large majorité**, il y a 3 abstentions.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2/2012
- ouï les rapports des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accepter l'aménagement d'un Ecopoint au chemin du Bochet, selon le présent préavis,
2. d'accorder, à la Municipalité d'Ecublens, un crédit de **CHF 213'000.00 (deux cent treize mille francs)** pour la réalisation de cet Ecopoint.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section N° 450 "Ordures ménagères et déchetterie" et la nature No 5010 "Ouvrages de génie civil" plus précisément dans le compte N° 450.5010.114 "Bochet – Ecopoint".

Cette dépense sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte N° 9282.11.

POINT 7 – RAPPORTS DES COMMISSIONS « TAXIS », « URBANISME ».

Ces 2 rapports sont sur le site ecublens.ch

Il était prévu que le Conseil d'Etablissement présente un rapport d'activité ce soir. Etant donné que cette Commission n'a siégé qu'une fois pour sa mise en place, elle reportera à une date ultérieure.

POINT 8 – DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.

Les interventions qui ont été remises par écrit sont en annexes de ce PV. Pour les raisons évoquées en préambule, les réponses de la Municipalité ne peuvent être verbalisées ci-après. Les documents ont été transmis en Municipalité.

Annexe 3 - Vœu de M. Stéphane Masson. « Circulation des bus TL sur le chemin de la Raye »

Annexe 4 - Interpellation de M. Frédéric Hubleur « Quelle politique de logement pour notre ville ? »

Annexe 5 – Intervention de M. Aitor Ibarrola « Conclusion d'un partenariat entre TvT Services SA et upc cablecom Sàrl »

Annexe 6 – Intervention de M. le Municipal Michel Farine « Cyberadministration et installation du Wifi dans la grande salle »

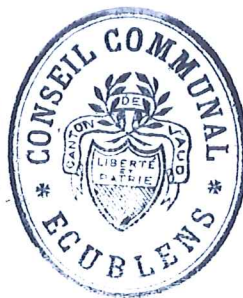
POINT 9 – COMMUNICATIONS MUNICIPALES.

Arrivé au terme de l'ordre du jour, **M. le Président clôt la séance. Il est 22h30.**

Ecublens, le 19 mars 2012

Le Président


José Birbaum



Le Secrétaire


Michel Häusermann

Annexes : mentionnées (6)